



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

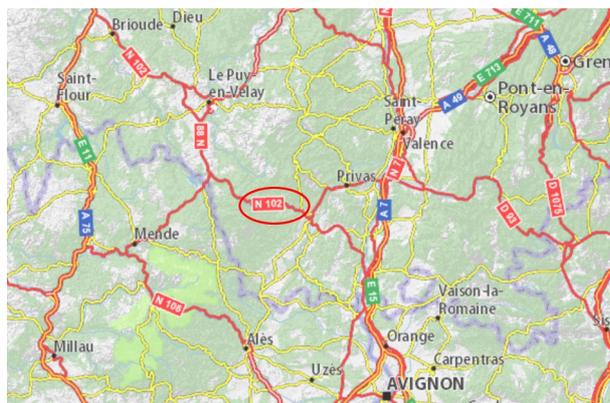
Privas, le 8 mars 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'État investit 1,4 millions d'euros pour l'aménagement d'un lit d'arrêt d'urgence pour poids-lourds sur la RN 102 à Mayres

L'opération d'aménagement du lit d'arrêt d'urgence pour poids-lourds s'inscrit dans la poursuite de la mise en sécurité de la RN 102 au niveau de la côte de Mayres (Ardèche).

Cette dernière se développe sur une longueur de 10 km entre le col de la Chavade (PR80) et le village de Mayres (PR70). Le dénivelé qui sépare les deux extrémités de la côte est d'environ 650 mètres, ce qui correspond à une pente moyenne de 6,5 %. La côte de Mayres fait partie des sections du réseau routier national classées à forte déclivité, sur une longueur conséquente, et répertoriées pour être problématiques pour les autocars et les poids – lourds.



Section à forte déclivité de la RN102

Le projet

L'aménagement d'un lit d'arrêt d'urgence pour les poids-lourds, sur la RN102 au PR 70, à l'amont immédiat du village de Mayres s'étend sur un linéaire de 500 mètres.

Il comprend:

- la rectification de la route nationale (rectification du virage en amont de l'aménagement permettant d'en améliorer la perception) ;
- la réalisation du lit d'arrêt d'urgence parallèle à l'axe de la route nationale ;
- l'amélioration des caractéristiques dimensionnelles et traitements des îlots des carrefours « tourne – à – gauche » situés en extrémité de projet.

Le coût de l'opération est de 1,4 millions d'Euros financée en totalité par l'État.

Les impacts du chantier pour les usagers

La circulation sur la RN 102 sera maintenue pendant toute la durée du chantier, seules certaines phases de travaux nécessiteront qu'elle soit alternée par feux tricolores.

Le début des travaux est prévu pour avril 2018.

Compte tenu du trafic en période estivale, le chantier sera interrompu pendant les mois de juillet et août 2018.

L'information des usagers

La zone de travaux sera identifiable grâce à des panneaux d'information spécifiques mis en place plusieurs jours avant le démarrage du chantier.

Pour suivre les conditions de circulation en temps réel :

- www.dir.massif-central.developpement-durable.gouv.fr
- www.bison-fute.gouv.fr



Pour la sécurité de tous, nous attirons l'attention des usagers sur l'importance de la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.

Le préfet de l'Ardèche et la DIR Massif Central, conscients de la gêne occasionnée, remercient les usagers et les riverains pour leur compréhension, les prient de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et de veiller à la sécurité du personnel sur le chantier.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :

Bureau de la représentation de l'Etat et de la communication interministérielle

Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09 - Courriel : pref-communication@ardeche.gouv.fr

Direction interdépartementale des routes Massif Central:

Sophie Cayla - téléphone : 04 73 29 79 60 Courriel : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

Site internet : www.dir-mc.fr